

Paris, le 15 décembre 2022

À l'attention de Madame Pauline Boyer, Chargée de campagne Transition énergétique,
Greenpeace

Chère Madame,

Je tiens par ce courrier à vous exprimer, au nom de la Commission particulière du débat public, nos vifs regrets pour l'incident dont vous avez été la victime à l'issue de la séance du débat public à Petit Caux, le 12 décembre.

Nous avons en effet appris que vous avez été prise à partie, pendant l'apéritif qui clôturait la séance, par des personnes vous reprochant vivement, y compris par leur attitude physique, les prises de position que vous aviez exprimées dans votre intervention, ou celles que votre organisation avait soutenues dans des débats plus anciens.

Nous condamnons évidemment avec la plus grande fermeté ce type de comportements : ils se situent à l'opposé du principe même du débat public, et plus généralement du débat démocratique à l'intérieur d'une société plurielle.

Nous avons la chance, en France, de pouvoir exprimer des opinions différentes sur des questions de fond sans nous mettre en situation de risque. C'est loin d'être le cas dans tous les pays du monde.

Soyez assurée qu'à l'échelle modeste de ce débat public, nous continuerons à œuvrer avec détermination pour que cette situation perdure.

Je vous prie de croire, Chère Madame, à l'expression de toute ma considération.



Michel Badré
Président de la CPDP